

DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II AU NOUVEL AMBASSADEUR DE TURQUIE PRÈS LE SAINT-SIÈGE LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES CRÉANCE*

Vendredi 7 décembre 2001

Votre Excellence.

C'est avec un grand plaisir que je vous accueille au Vatican et que j'accepte les Lettres de Créance qui vous nomment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Turquie près le Saint-Siège. Je vous remercie pour les salutations que vous transmettez de la part du Président Ahmet Necdet Sezer, et je vous prie de bien vouloir transmettre mes meilleurs voeux à Son Excellence, ainsi qu'au gouvernement et au peuple turc, et de les assurer de mes prières pour la nation en ces temps incertains et difficiles sur le plan économique.

Ma visite dans votre pays, en 1979, m'a permis de découvrir en première personne une société qui se débattait avec des questions complexes concernant son identité dans un monde en mutation, et qui montrait qu'il est possible pour les peuples de vivre ensemble dans ce que vous avez qualifié d'esprit de compréhension et de conciliation entre des cultures différentes. Ma visite m'a également permis de rendre hommage à un pays qui, comme vous l'avez souligné, a participé dans une large mesure au développement du christianisme. C'est là que saint Paul est né et que lui et d'autres apôtres ont prêché l'Evangile; c'est là qu'un grand nombre de Pères de l'Eglise, au cours des siècles qui ont suivi, ont développé la tradition apostolique; et c'est là que les premiers Conciles ont pris des décisions capitales qui ont défini la foi chrétienne. Cette visite mémorable m'a laissé un sentiment de profonde estime non seulement pour le passé de la Turquie, mais également pour ce que la nation a accompli plus récemment.

Au cours du dernier millénaire, les relations entre la Turquie et le Saint-Siège n'ont pas toujours été paisibles. Heureusement, le XXème siècle a vu de nouvelles tentatives d'édifier des relations contructives, fondées sur la confiance et le respect, qui ont parfois exigé ce que j'ai appelé une purification de la mémoire. Le besoin d'une telle purification est évident partout, car dans tant de

parties du monde, nous voyons que les blessures du passé persistent de génération en génération. Des signes encourageants d'une nouvelle cordialité sont apparus lors de la visite au Vatican du Président des Affaires religieuses, que j'ai été heureux d'accueillir le 16 juin 2000, et des célébrations à Istanbul en l'honneur de mon vénéré prédécesseur Jean XXIII au mois de décembre de l'an dernier, auxquelles vous avez fait référérence.

Des occasions hautement symboliques comme celle-ci contribuent à renforcer la volonté de la Turquie et du Saint-Siège à oeuvrer ensemble pour le bien de la Communauté internationale. Les récents événements ont montré clairement qu'une telle coopération est d'autant plus nécessaire lorsque de nouveaux conflits, dont un grand nombre ont lieu dans votre région, s'ajoutent aux anciens. A une époque où il existe un risque croissant de tension entre les différentes traditions culturelles et religieuses, votre pays a un rôle fondamental à jouer.

La Turquie est située géographiquement et culturellement entre l'Orient et l'Occident, et c'est la première raison pour laquelle elle peut être un important pont. Il s'agit d'une société à majorité musulmane, profondément marquée par le grand héritage religieux et culturel qui a été transmis dans les premiers siècles au cours des périodes saljûkides et ottomanes. Mais la Turquie se tourne également vers l'Occident en raison de ses racines chrétiennes, et il existe des communautés d'immigrés turcs dans de nombreux pays occidentaux, de même que des communautés chrétiennes en Turquie même. L'ancienne relation entre l'Occident chrétien et l'Orient musulman, plus intense et complexe que l'on veut bien le reconnaître, se poursuit en Turquie. C'est pourquoi, à une époque où la cause de la paix doit être servie en promouvant le dialogue entre les cultures religieuses du monde, en particulier entre l'islam et le christianisme, la Communauté internationale se tourne avec espoir vers votre pays.

Mais la Turquie est également de son propre aveu un Etat séculier, dans lequel la culture islamique s'est ouverte aux forces de la modernisation, traditionnellement associée à l'Occident, qui ont conduit à une distinction entre la religion et la politique, le sacré et le séculier, faisant de la Turquie ce que vous-même avez qualifié de synthèse entre l'Orient et l'Occident. Mais ici, la distinction ne peut signifier la séparation totale: et votre nation est bien placée pour servir de société qui édifie des ponts entre la religion et la politique. Car si la distinction devient une séparation, la dimension transcendante disparaît de la vie publique. C'est alors qu'apparaît le totalitarisme, avec son mépris habituel pour la liberté et la dignité humaine.

Pour un Etat séculier, le défi consiste à être véritablement ouvert à la transcendance: c'est-à-dire se fonder sur une vision de la personne humaine créée à l'image de Dieu et possédant donc des droits inaliénables et universels. Il existe en effet certains droits qui sont universels, parce qu'ils sont enracinés dans la nature de la personne humaine, plutôt que sur les particularités d'une culture.

Parmi les droits les plus fondamentaux est inclue la liberté de religion, qui va également au-delà de la liberté de pratiquer la religion de son choix; car la religion ne peut être reléguée à la sphère

purement privée. Dans un Etat séculier ouvert à la transcendance, la liberté religieuse inclut également le droit à ce que les valeurs personnelles soient rapportées à la vie publique, dans la conviction que ces valeurs contribuent à l'effort commun en vue d'édifier une société réellement ouverte à toutes les dimensions de la personne humaine.

En Turquie, les catholiques représentent une petite minorité. Il ne voient aucune contradiction à être catholiques et turcs et ils attendent avec impatience, comme moi, de voir le statut juridique de l'Eglise reconnu. Ils sont certains que dans leur patrie, ils continueront de trouver le respect pour les minorités qui est "la pierre de touche d'une convivialité harmonieuse et comme l'indice de la maturité civile atteinte par un pays et par ses institutions" (*Message pour la Journée mondiale de la Paix 1989*, 12; ORLF n. 51 du 20 décembre 1988). C'est là également un aspect pour lequel la Turquie peut servir de pont, en soulignant clairement que les préoccupations justifiées pour l'unité nationale ne sont pas contradictoires avec le respect pour les droits des personnes et des communautés. Au contraire, c'est ce respect, assuré par la loi, qui est la garantie la plus sûre de la cohésion et de la sécurité d'une nation.

Votre Excellence, tandis que vous assumez vos responsabilités au sein de la communauté diplomatique accréditée près le Saint-Siège, je vous offre mes meilleurs voeux pour le succès de votre grande mission, certain qu'elle renforcera ultérieurement les bonnes relations qui existent entre nous. Je vous assure que les divers bureaux de la Curie romaine seront toujours prêts à vous assister. Sur vous et sur le bien-aimé peuple turc, j'invoque une abondance de Bénédictions de Dieu tout-puissant.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2002 n.4 p. 4, 9

© Copyright 2001 - Libreria Editrice Vaticana